



Accueillir des jeunes en situation de handicap Rejoindre la convention *Atouts pour Tous* Ile-de-France

Webinaire à destination des employeurs
16 septembre 2025 – 10h

1 - Présentation de la convention *Atouts pour tous*



Comment et pourquoi une convention ?



▪ Genèse

Convention régionale de partenariat pour l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap en Ile de France signée en 2015, renouvelée pour la 3^{ème} fois le 1^{er} février 2025 => 31 janvier 2028

En 2025 la convention Atouts pour tous Ile de France réunit 23 partenaires institutionnels, académiques, universitaires et 26 employeurs

▪ Un double objectif

Sécuriser les parcours des jeunes entre la sortie de scolarité et l'accès au premier emploi

Faciliter la rencontre entre les besoins en recrutement des employeurs et les candidatures des jeunes

- **Pour tous les jeunes en situation de handicap de 16 à 30 ans** : lycéens, élèves de l'enseignement adapté, étudiants, stagiaires de la formation professionnelle, apprentis, demandeurs d'emploi (RQTH obtenue/en cours)



Des partenaires institutionnels

DRIEETS Ile de France	Agefiph
DRIAAF	FIPHFP
GIP-FCIP Académie de Versailles	Cheops Ile de France
Agence Régionale de Santé (ARS)	ARML
Conseil Régional Ile de France	France Travail
CIDJ	Fagerh (réseau ESRP/ESPO)
	UNEA

Des partenaires académiques et universitaires

Académie de Paris	Université Paris Saclay
Académie de Versailles	Université Sorbonne Université Paris Sciences et lettres (PSL)
Académie de Créteil	Université Paris Nanterre
	Université Paris Est Créteil Val de Marne (UPEC)
	Université Evry Val d'Essonne
	Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines (UVSQ)
	Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)



Les employeurs signataires (*contributeurs financiers*)

Thales
Sopra Steria
Safran
AccorInvest
Airbus Defence and Space
Capgemini Ingeneering

Dassault Systèmes
Actual Group
The Peninsula Paris
Air Liquide
Atos
Inetum



Également signataire : l'**UNEA** (Union Nationale des Entreprises Adaptées)

Le partenariat Atouts pour tous est ouvert :

- à **l'ensemble des entreprises**, qu'elles soient ou non signataires d'un accord handicap agréé,
- aux **employeurs publics** des trois fonctions publiques,
- aux employeurs du secteur associatif.

Les employeurs adhérents

Employeurs privés

Rougier & Plé
Dessange international
Panpharma
SNCF Fret
SAMSIC
Groupe Klesia

Employeurs publics

Cour des Comptes
Conseil d'Etat
DSI de France Travail
Direction générale de l'aviation civile (DGAC)

Entreprises adaptées

EAA Prest'Ha'Terre
Biscornu
Yumaincap

La convention et son cadre d'action



Pilotage par la DRIEETS (Laurence Renaudie) – appui technique Amnyos (Catherine Flach)

Animation par deux partenaires de la convention :

en 2025, Cheops IDF (Karine Martin) et le CIDJ (Déborah Chevalier)

Instances de gouvernance :

- **Comité de pilotage** (1 par trimestre) : tous les partenaires (employeurs signataires, universités, acteurs institutionnels)
- **Bureau** (en amont de chaque Copil) : 19 membres, émanation du Copil

Un plan d'action annuel approuvé par le comité de pilotage

Cinq groupes de travail pour la mise en œuvre du plan d'action



▪ Sur le terrain

3 chargés de mission académique mis à disposition par les **rectorats** ([cliquez ici](#) pour en savoir plus)



8 conseillers en insertion professionnelle financés par l'ARS pour accompagner les jeunes sur le terrain ([cliquez ici](#) pour en savoir plus)



⇒ Qui travaillent en réseau avec les **référents handicap des universités**, les **missions handicap des entreprises**, les **acteurs du service public de l'emploi...**

▪ Un budget propre

Contributions financières des entreprises signataires

Pour conduire des projets partenariaux et financer des actions concrètes

- Actions d'information, d'accompagnement, d'insertion inscrites au **plan d'action**
- Animation et le développement de la **plateforme numérique Atouts pour tous**
- Un **fonds d'aides exceptionnelles**

Des actions concrètes sur toutes les dimensions du parcours vers l'emploi



Information des jeunes, des familles, des professionnels

- Vidéos de sensibilisation des jeunes à la RQTH
- Guide sur les aides à la mobilité des apprentis
- Guide sur les aménagements de formation pour les apprentis Livret « Etre candidat »

Accompagnement et sécurisation du parcours d'accès à l'emploi

- Accompagnement des jeunes sur le terrain par les huit conseillers en insertion professionnelle (CIP)
- Travail en réseau entre les académies, les acteurs du réseau pour l'emploi, les référents handicap des universités et des employeurs (petits déjeuners employeurs, organisation de rencontres professionnelles ...)

Insertion professionnelle

- Organisation ou soutien de forums emploi-alternance
- Promotion de l'apprentissage
- Plateforme Atouts pour tous



[Cliquez ici](#) pour accéder à la plateforme Atouts pour tous

2/ Pourquoi rejoindre la convention Atouts pour tous ?





L'ouverture sur un réseau réactif dans la diffusion d'une information ciblée en direction des 16-30 ans en situation de handicap ; des contacts privilégiés avec des Universités et les acteurs de la formation et de l'emploi

Un accès facilité aux dispositifs

⇒ 16 juin 2025 : Webinaire sur le « Sourcing inclusif » - Par France Travail et CHEOPS Ile de France

Des opportunités de rencontres avec des jeunes en situation de handicap

Via les académies, les universités, les conseillers en insertion professionnelle, le Réseau des Acteurs de l'Emploi

Lors des Forums emploi organisés ou soutenus par la convention :

⇒ **Forums annuels Handicap et Emploi du CIDJ**

⇒ **Forums apprentissage - emploi organisés ou soutenus dans les territoires**



Des échanges d'expérience et de pratiques **Les rencontres interprofessionnelles Atouts pour tous**



*Dernières **Rencontres Atouts pour tous** pour l'emploi et l'inclusion des jeunes en situation de **handicap** : le **8 février 2023** à Paris - 220 participants.*



Prochaines **Rencontres Atouts pour tous** le **4 décembre 2025** à la **préfecture de Région**

« L'accès à l'emploi des jeunes en situation de handicap 20 ans après la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances »



Des échanges d'expériences et de pratiques Les Petits déjeuners employeur de la convention



Décembre 2023 – Favoriser la rencontre entre employeurs et TH, qu'est ce qui fonctionne vraiment?

Mars 2024 – Comment intégrer le handicap dans un processus de recrutement ?

Juin 2024 – Développer ses partenariats avec les universités

Octobre 2024 – Comment favoriser leur intégration puis leur maintien en emploi ? Sécuriser les parcours des jeunes en situation de handicap

Décembre 2024 – Politique Diversité et RSE, définir et réinterroger la place du handicap?



atouts pour tous
île-de-France

SAVE THE DATE

Petit-déjeuner des employeurs de la Convention Atouts pour tous

MARDI 12 DÉCEMBRE 2023 - 9 H À 10 H 30

Hôtel **THE PENINSULA** - 19 av. Kléber - 75116 Paris

Favoriser les rencontres entre employeurs et travailleurs handicapés, qu'est ce qui fonctionne vraiment ?

Retour sur la SEEPH 2023 et le DuoDay : témoignages d'employeurs

www.atoutspourtous-idf.fr

PRATH
île-de-france
Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés en Île-de-France

Convention partenariale pour l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap

Les bonnes pratiques de recrutement inclusif
Boîte à outils

Petit-déjeuner des employeurs de la Convention Atouts pour tous

Comment intégrer le handicap lors d'un processus de recrutement ?

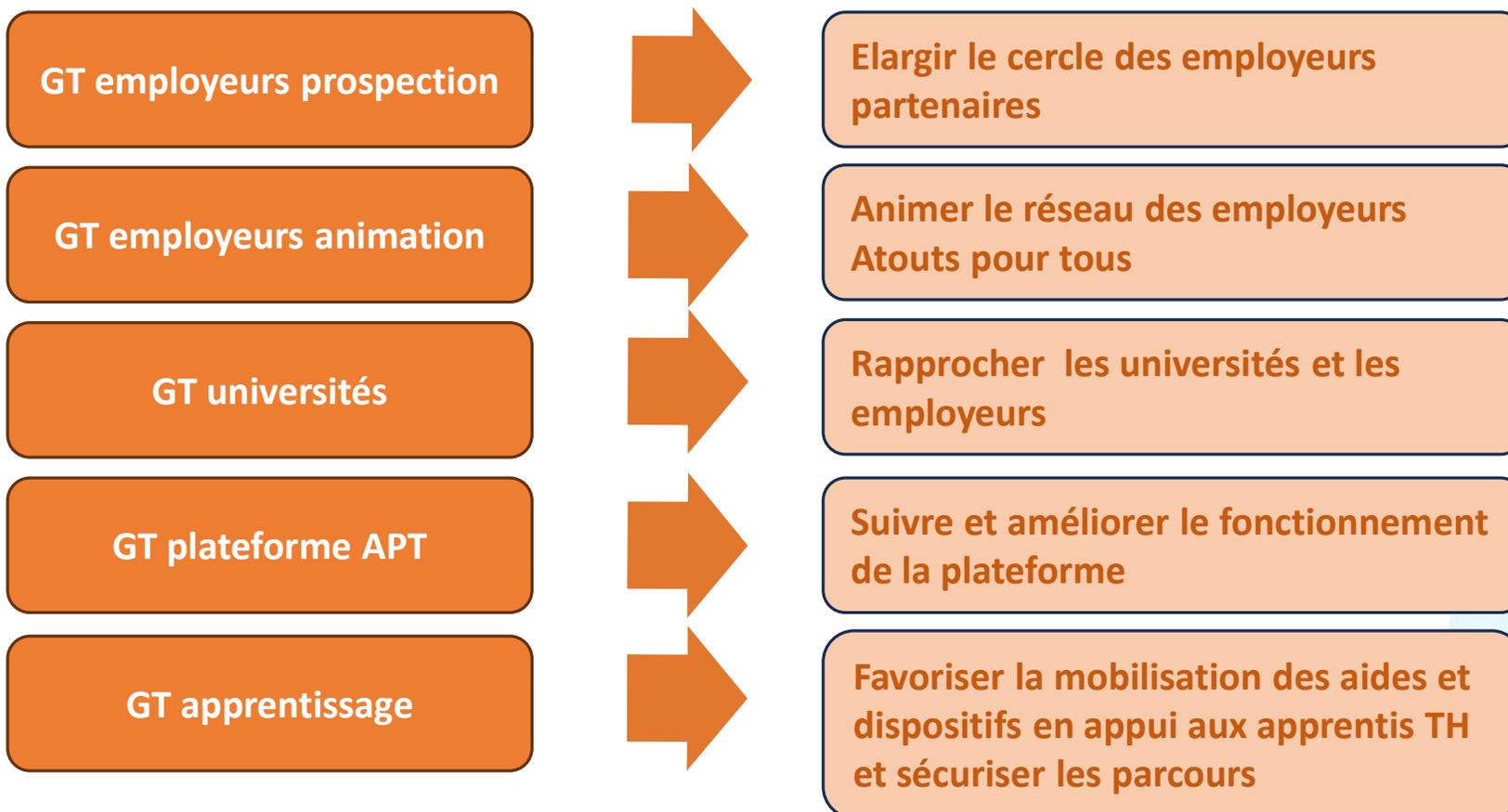
www.atoutspourtous-idf.org

www.atoutspourtous-idf.fr

PRATH
île-de-france
Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés en Île-de-France



Possibilité d'échanges avec les partenaires dans les groupes de travail



La plateforme numérique *Atouts pour tous* Île-de-France a été mise en ligne en 2022.

Elle s'adresse :

Aux employeurs, privés et publics, partenaires de la convention

Aux jeunes, élèves, étudiants ou demandeurs d'emploi

BILAN D'ACTIVITÉ DE LA PLATEFORME ATOUTS POUR TOUS

Au 30 novembre 2024 les principales données d'activité de la plateforme sont les suivantes :

- **59** employeurs inscrits et 9 036 offres disponibles (pour les deux conventions, Île-de-France et Toulouse Midi-Pyrénées)
- **294** référents handicap dont 237 pour l'Île-de-France
- **804** jeunes inscrits (pour les deux conventions, Île-de-France et Toulouse Midi-Pyrénées)
- **107** candidatures pour l'Île-de-France :
 - » 46 candidatures en réponse à des offres
 - » 61 candidatures spontanées



À noter : les candidatures enregistrées sur la plateforme sont des statistiques relatives, car certains candidats postulent à l'offre sur le site de l'employeur après l'avoir vue sur la plateforme. Par ailleurs, les suites données (entretiens et embauches) ne sont pas enregistrées dans la plupart des cas, car non signalées par les candidats.

804
jeunes inscrits

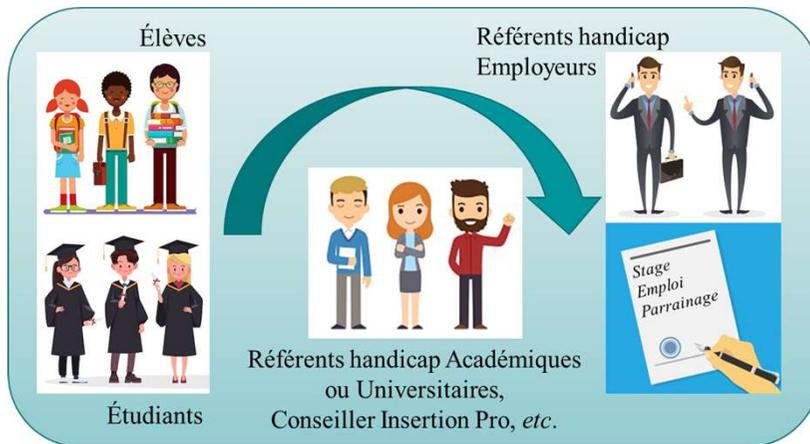
Objectif : mettre en relation les offres (emploi, stage, alternance) des employeurs partenaires APT et les candidatures des jeunes, accompagnés par leur référent handicap

* au 1^{er} janvier 2025, régions Ile-de-France, Occitanie, Nouvelle Aquitaine



Les candidats : élèves ou étudiants en situation de handicap des académies ou établissements d'enseignement supérieur partenaires obtiennent un accès à la plateforme via leur référent handicap

⇒ **cooptation ou validation de l'inscription par le référent handicap**

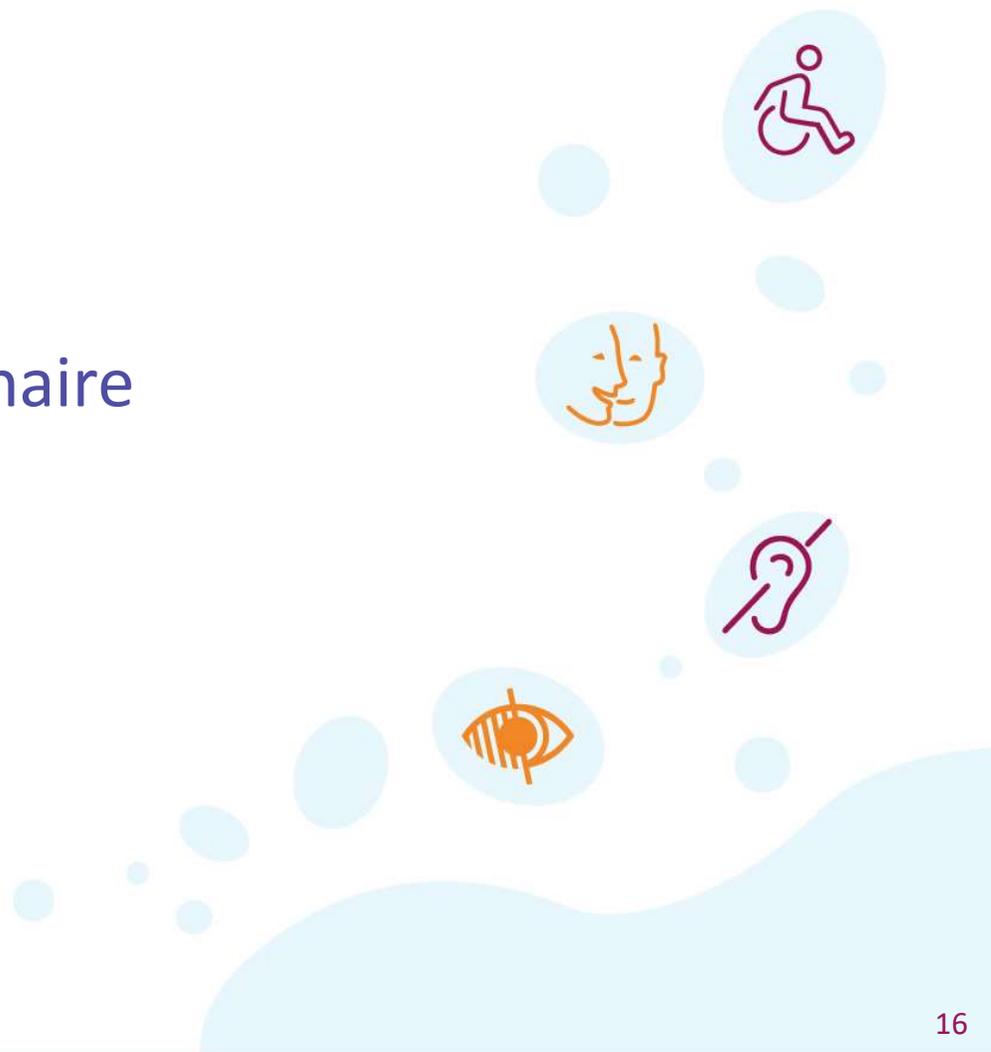


Présentation de la plateforme : [Convention Atouts pour tous IDF - webinaire Employeurs - 11 mai 2023 sur Vimeo](#) (à 22 minutes 01)

Suivant le niveau d'autonomie du candidat
Le référent handicap peut :

- valider les CV
- valider les lettres de motivation
- valider la candidature du candidat pour un stage, un emploi, ou un parrainage
- contacter les référents handicap des entreprises partenaires

3/ Témoignage d'un employeur partenaire





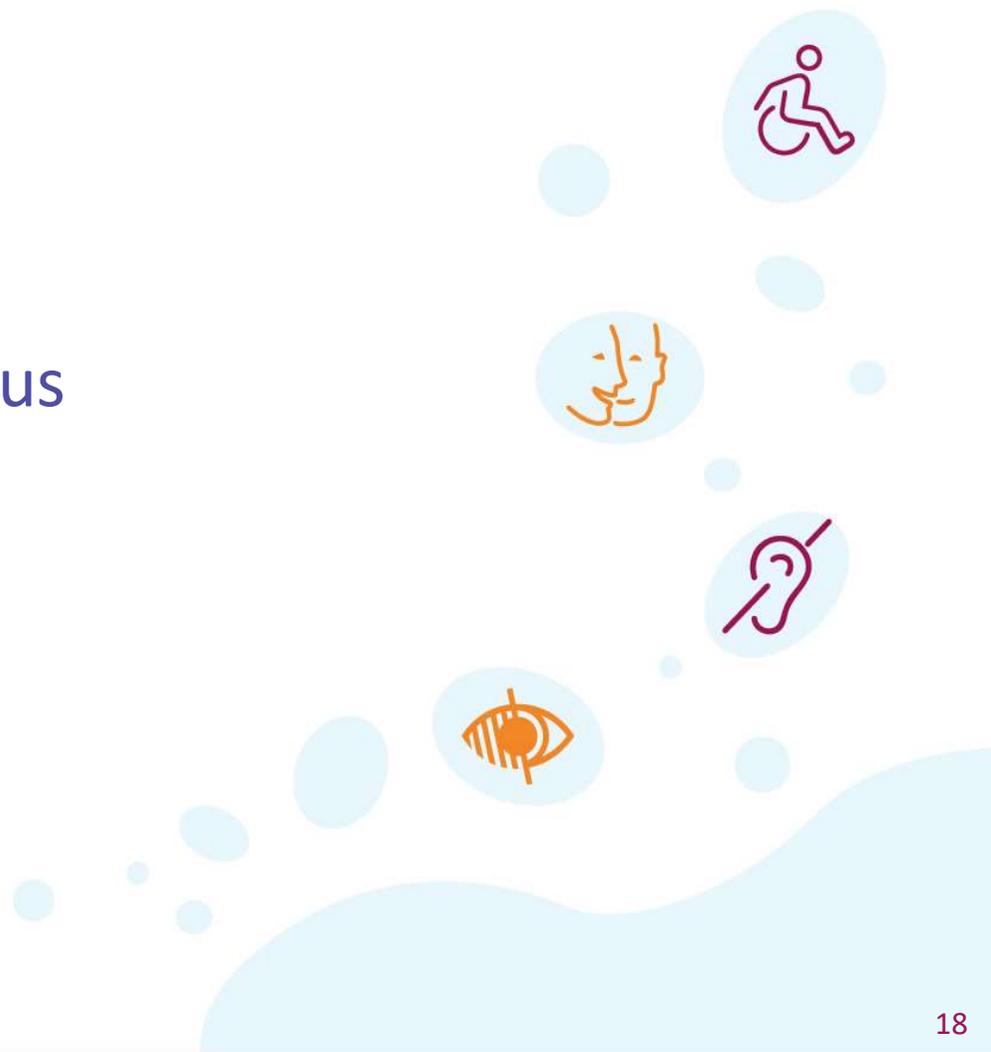
ACTUAL GROUP

Florian FRANCESCHILLI

Chargé de mission Handicap Group



4/Devenir partenaire d'Atouts pour tous



Devenir employeur *Atouts pour tous*



Un moyen de sourcing

Un réseau de partenaires, des échanges, des outils

Une couverture interrégionale



Vos avantages à rejoindre notre collectif (que vous soyez **signataires et adhérents**) :

- ✓ **Rencontrer des jeunes** en situation de handicap avec des parcours variés, de la 3^{ème} au Bac +5
- ✓ **Donner de la visibilité** à votre entreprise, administration (métiers, recrutement, politique handicap...)
- ✓ Bénéficier d'un **réseau et de la plateforme Atouts pour tous** pour développer vos possibilités de recrutement
- ✓ Bénéficier de **ressources, actualités, informations** (newsletter, revue d'activité, publication site internet)

Les partenaires employeurs **signataires** participent au **comité de pilotage** de la convention (trimestriel).

Devenir employeur *Atouts pour tous* 2 statuts possibles pour l'Ile-de-France



Signataire contributeur financier :

- **demande d'adhésion** formalisée par un courrier adressé au préfet d'Ile-de-France et validée par le comité de pilotage
- **contribution Atouts pour tous :**
 - **obligatoire** d'un **montant minimal de 5 000 € annuels pour les entreprises sous accord handicap agréé**
 - **volontaire**, d'un **montant minimal de 1 000€ annuels**, pour les entreprises n'ayant pas signé d'accord agréé ou **sortant d'accord en cours de convention Atouts pour tous** ; après la sortie d'accord, la contribution est non obligatoire et laissée à la libre appréciation de l'entreprise avec un montant minimum proposé de 1 000 euros.

***A NOTER :** la contribution Atouts pour tous peut être intégrée au budget de l'accord agréé ou financé partiellement par l'Agefiph en cas de signature par l'entreprise d'une convention de développement de l'emploi avec l'Agefiph*

Simple adhérent non- contributeur :

- **demande d'adhésion** formalisée par une lettre d'intention adressée à la DRIEETS et validée par le bureau (avec information du comité de pilotage)
- **aucune contribution Atouts pour tous**

Les outils d'information de la Convention



➤ Le site *Atouts pour tous* : <https://www.atoutspourtous-idf.fr>

➤ Une revue d'activité adressée chaque trimestre à l'ensemble des partenaires



➤ Chaque mois la newsletter *Atouts pour tous* (sur demande)

Agenda 2025



- 1^{er} février 2025** Renouvellement de la convention
- 6 mars 2025** 3^{ème} édition du Forum *Passerelle vers l'emploi* du Val d'Oise
- 16 juin 2025** Webinaire d'information sur le Sourcing inclusif
- 17 juin 2025** Rencontres professionnelles CIDJ / ONISEP
- 15 octobre 2025** Petit déjeuner employeurs - *Santé mentale et emploi : les clés d'une insertion professionnelle réussie*
- 7 novembre 2025** Forum Handicap et Emploi du CIDJ
- 4 décembre 2025** Rencontres professionnelles Atouts pour tous



Pilotage de la Convention

Laurence RENAUDIE – DRIEETS
laurence.renaudie@drieets.gouv.fr

et appui technique

Catherine FLACH – cabinet AMNYOS
catherine.flach@amnyos.com

Animation de la Convention

Karine MARTIN – CHEOPS
karine.martin@unirh.org

Déborah CHEVALIER – CIDJ
deche@cidj.com

Dispositif d'insertion professionnelle Atouts pour tous

8 conseillers départementaux
[Notre fonctionnement | Atouts pour tous Ile-de-France](#)



Le site *Atouts pour tous* : <https://www.atoutspourtous-idf.fr>

Les Rencontres *Atouts pour tous* du 8 février 2023 : <https://www.prithidf.org/>

Le Bilan 2022/2025 de la convention: [Les partenaires de la convention Atouts pour tous renouvellent leur engagement en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes | PRITH Île-de-france](#)

